



LE POLITIQUE,

JOURNAL DE LIÈGE.

On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. — Le prix de l'abonnement est de 11 francs pour Liège, et 13 francs pour les autres villes du royaume. Un Numéro séparé se vend 16 centimes. — Les abonnements commencent à toutes les époques. — Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. — Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liège moyennant une faible rétribution payable au porteur. — AVIS ET ANNONCES : Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

ALLEMAGNE. — FRANCFORT, LE 27 SEPTEMBRE.

On peut dire que la foire d'automne de 1837 a été bonne. Il a été vendu de fortes quantités dans tous les articles. Cependant les marchands de marchandises anglaises ont eu des raisons plausibles pour se plaindre. Il en est de même pour les Suisses que la douane contrarie fort, au point déjà qu'ils parlent de représailles. Les fabricats en coton ont été avantageusement placés, et la demande soutenue a fait hausser les prix. Que les manufactures de l'intérieur de l'Allemagne aient fait des progrès c'est chose incontestable, et c'est ce qui fait qu'il n'est rien resté dans les magasins. Les soieries n'ont pas eu moins de succès; une légère faveur s'est manifestée les derniers jours parce que l'on prévoit une hausse prochaine dans la matière première. Beaucoup de soieries ont été expédiées à Leipzig. La draperie a trouvé généralement un débit avantageux; les draps communs ont été enlevés dès les premiers jours, les draps zéphyr n'ont pu suffire aux demandes: les prix obtenus des uns et des autres ont surpassé l'attente. Le débit en toile de lin n'a été que médiocre, les prix n'ont éprouvé aucune altération. Enfin le commerce de détail a été des plus florissants.

On mande de Naples, 16 septembre: « On ne sait encore rien d'officiel sur la triste situation dans laquelle se trouve Catania; il paraît du reste qu'elle s'est tant soit peu améliorée. Un ordre du général Garaito déclare que l'on arrêtera comme déserteur tout médecin, pharmacien et chirurgien qui quittera la ville et son territoire, et qu'on le fusillera sur le champ. »

On écrit de Berlin, que par suite de la mort du prince Charles de Mecklenbourg-Strelitz, c'est le prince Guillaume, fils du roi, qui commandera en chef la garde royale.

On mande de Hanovre que le directeur de la chancellerie, M. Leist, de Stadé, a remis le 24 septembre, au roi, le rapport qu'il avait été chargé de faire sur les changements à introduire dans la constitution, et qu'il est resté enfermé avec le roi pendant plusieurs heures.

FRANCE. — PARIS, LE 2 OCTOBRE.

Le *Moniteur* est muet ce matin et ne contient pas les ordonnances de dissolution que quelques personnes s'attendent à y trouver. Cependant il est certain que tous les ministres ne sont occupés depuis quelques jours que des questions relatives à cette grande mesure. Le cabinet se réunit tous les jours pour discuter le manifeste qui doit être inséré dans les journaux ministériels, pour expliquer les intentions du ministère et le système qu'il se propose de suivre dans les prochaines élections. On dit qu'un article important de ce document donne lieu encore à de vives discussions, qui en retardent la publication. C'est celui relatif au degré de patronage que le ministère devra accorder aux diverses nuances de l'ancienne majorité.

Nous avons fait connaître les bruits mis en circulation par le parti légitimiste sur le mariage de la princesse Marie avec le duc Alexandre de Wurtemberg. Il paraît qu'en effet quelques difficultés sont survenues, relativement au culte dans lequel les enfants à naître de ce mariage devront être élevés. Mais on assure que ces difficultés sont maintenant applanies, les fils suivront la religion du père, les filles celles de la mère. La célébration du mariage est toujours fixée au 12 octobre, ainsi qu'on l'avait dit d'abord. (Commerce.)

Des lettres des départements de l'Ouest annoncent

Variétés.

CONSTANTINE. — On parle beaucoup de Constantine, mais beaucoup plus de l'extérieur que de l'intérieur. Nous devons à un déserteur des chasseurs d'Afrique, qu'un moment de colère avait fait passer dans la ville ennemie, et que le repentir a ramené sous ses drapeaux; des renseignements sur l'administration et la force militaire de Constantine. C'est un devoir de les publier.

Au midi se déroule le désert par delà les collines. Au levant, un cordon de roches; mais au nord c'est le paysage le plus varié, le plus riche, et nous pouvons ajouter le plus fertile. Vers le sud-ouest il y a des décombres marqués du sceau romain. C'est par ce seul point que la ville est abordable. De tous les autres côtés, Constantine est perchée sur la crête d'un précipice de deux cents toises. Au fond de ce précipice épave, bondit le Sufegmar, toujours gros d'eaux pluviales aux équinoxes. Il sort de cet amoncellement de roches qui bornent l'horizon à l'est, et son premier défilé est une fort belle cascade, bleue, écumeuse, mugissante, sur laquelle surplombe le point le plus culminant de la ville; c'est là que le bey fait jeter les criminels quand il sèvre les chiaux du plaisir de faire voler une tête d'un coup d'yatagan, car il n'y a pas de plus grande jouissance pour tout Maure que de répandre le sang. On y a toujours mille bourreaux de bonne volonté pour un condamné. Cependant, comme il faut varier les plaisirs, on y entremêle quelquefois les décollations, genre de supplice auquel toute la multitude prend sa part de jubilation.

Cette multitude est encore plus barbare que toutes les autres de la

qu'on y a répandu un grand nombre de pièces à l'effigie de Henri V.

— On parle, dans les bureaux de la poste, de l'établissement d'une nouvelle ligne d'estafettes entre Paris et Madrid.

— M. de Las-Cases, envoyé par le gouvernement français à Haïti, doit partir incessamment pour sa destination. Il s'embarquera à Brest sur la frégate *la Néréide* qui doit partir de ce port.

— On parle à Toulon d'une émeute qui aurait eu lieu à bord du vaisseau le *Jupiter* avant son arrivée à Tunis. L'équipage, privé d'eau et de vin pendant un jour par ordre du commandant, aurait défoncé un *charnier*. On n'a pas de renseignements positifs sur cette affaire, qui ne manquerait pas de gravité.

— On a reçu l'ordre à Toulon de tenir tous les bâtiments à vapeur et les corvettes de charge qui sont dans ce port, prêts à prendre la mer au premier signal. Ces bâtiments et ceux de l'amiral Lalande sont destinés à aller reprendre nos troupes à Bone, à leur retour de l'expédition de Constantine.

— On assure que le gouvernement a reçu hier de Toulon des dépêches d'une nature très peu favorable et qui pourraient mettre encore du retard dans notre expédition. Le mécontentement des Arabes serait devenu général, et un des chefs de tribus les plus influents serait passé dans le camp d'Achmet bey. Cette défection aurait nécessité un nouveau délai dans le départ de l'expédition. M. le général Damrémont aurait signalé en outre les progrès alarmants du choléra, et aurait témoigné la crainte que les campements par des nuits froides et humides n'augmentassent considérablement le nombre des malades.

Il aurait été décidé par suite de ces dépêches que l'ordre serait donné immédiatement à Youssouf-bey de retourner à son poste, afin de rendre de la confiance aux tribus arabes restées fidèles, et que de nouvelles troupes seraient embarquées pour Bone, afin de remplacer les malades.

— Les affaires de Tunis ont été plus sérieuses qu'on ne l'avait cru d'abord; il paraît que la conspiration ourdie contre le bey actuel était bien près de recevoir son exécution lorsqu'on la découvrit. Voici quelques détails puisés dans une lettre de Bone:

Le premier ministre du bey de Tunis, homme influent et auquel la Porte avait promis l'investiture du beylik, avait mis dans ses intérêts quelques grands du palais, et devait se défaire du bey à l'apparition de l'escadre turque. Il devait ensuite soulever les tribus en faveur d'Achmet, et lui envoyer un renfort de troupes régulières.

Cette conspiration ne fut découverte par un des conjurés que lorsque la présence des escadres françaises eut enlevé tout espoir de réussite.

Dès que le bey eut en main des preuves de culpabilité, il réunit sa cour et fit étrangler son premier ministre en présence de tous les courtisans; il présidait lui-même à cette exécution; le lendemain, trois ou quatre personnages influents furent encore exécutés, et au départ de la *Mesange* qui nous a apporté ces détails, on avait jeté plusieurs individus dans les cachots et les arrestations continuaient, ainsi que les exécutions. La consternation est dans la ville, tous ceux qui ont trempé dans la conspiration craignent pour leurs jours, d'autres se sont enfuis vers Constantine.

— On lit dans le *Mémorial bordelais*: « Une dépêche télégraphique est arrivée hier à Bordeaux: elle prescrit aux chefs supérieurs de l'autorité militaire de ne délivrer aux officiers, sous-officiers et soldats aucun congé

Barbarie. Son isolement dans les terres ne lui a rien laissé perdre de son âpre nationalité. Avant les hostilités, tout Européen n'entrait dans la ville qu'au milieu des vociférations, des crachats, des injures, des coups de pierres. On sait qu'indépendamment de quelques déserteurs français, des renégats italiens, des repris de justice sont allés offrir leurs services au bey, mais ils n'ont pu arriver à son palais sans passer par cette initiation. Instruit à temps, Achmet envoyait ses chiaux pour protéger leur entrée. Vaine précaution! Malgré les coups de bâton distribués avec la plus magnifique prodigalité sur le dos et les têtes de cette canaille, elle n'en persévérerait pas moins dans son genre de réception.

Quant à la caserne de cette garnison, mi-partie turque, mi-partie maure, entremêlée de quelques Européens, c'est un restant du grand édifice de jadis. On a badigeonné à la chaux, on a replâtré au mortier le mieux possible ces frises corinthiennes, ces volutes d'acanthé, ces fûts, ces chapiteaux dont le maçon bédouin ne soupçonnait ni le génie, ni le grandiose.

Comme dans toutes les milices turques, la plupart de ces chiaux ont femmes, enfants et maisons en ville. Avant la guerre, leur service se bornait à monter à cheval dans la belle saison pour aller lever le tribut dans les fiefs du beylik. Là on bâtonnait les contribuables jusqu'à remplissage du budget. C'était un moyen de perception également applicable aux tribus conquises et aux douaires héréditaires d'Achmet. Cependant on doit avouer que les propres états de celui-ci doivent jouir d'une certaine sécurité bien rare dans ce pays, tant les troupeaux sont nombreux et propres, les campagnes soignées.

Le despote de ces lieux fume son narguilich dans une maison spacieuse

de semestre. En raison de cette dépêche, de nouveaux bruits d'intervention se sont répandus: nous croyons plutôt que cette mesure se rattache au départ du 58^e, que nous avons annoncé.

— On écrit de Caunterets, 24 septembre: « M. Thiers allait se promener ce matin avec sa famille et M. le comte Paul Garat; les dames étaient en voiture et ces messieurs à cheval: celui de M. Thiers s'est abattu et a lancé son cavalier fort loin, heureusement qu'il n'a point été blessé; son gilet et son habit ont été déchirés. M. Thiers est rentré chez lui, et après quelques soins qui lui ont été donnés par le docteur Buron, il est monté en voiture et a continué sa route.

» M. Thiers partira avec sa famille de Caunterets le 30 de ce mois; ils iront coucher à Pau et de là se rendront à Valençay. L'usage des eaux a été très favorable à Mme. Thiers, dont la santé s'est beaucoup améliorée. »

Bulletin de la bourse de Paris du 2 octobre. — C'était aujourd'hui la liquidation des affaires engagées sur les fonds français, et qui a donné lieu à un assez grand nombre d'affaires. Les prévisions des spéculateurs à la baisse ne se sont pas réalisées, car la rente est toujours restée très ferme pendant toute la durée de la bourse, et plutôt demandée qu'offerte.

Comme cela devait arriver naturellement, toutes les actions industrielles ont été assez négligées, plusieurs même avaient, par suite de cette abandon, un peu de tendance à la baisse, mais les affaires sur ces valeurs ont été très peu importantes, il y en aura davantage demain, parce que ce sera la liquidation de ces valeurs, pour celles du moins qui se négocient à terme.

Point de nouvelles d'Espagne ni de Portugal, aussi très peu d'affaires sur les fonds de ces deux pays.

AFFAIRES D'ESPAGNE.

On a enfin reçu la fin de la dépêche télégraphique datée de Bayonne le 29 septembre et de Madrid le 26; elle porte: *Et a été livré son château* (le château de Valladolid), assiégré depuis huit jours.

(Correspondance particulière.)

Bayonne, 28 septembre.

Les deux bataillons navarrais, laissés en Catalogne par don Carlos, ont reçu l'ordre de rejoindre en toute hâte l'armée carliste.

La ligne de Valcarlos est dégarnie, les habitants de la vallée d'Avazena ont déposé les armes par suite de l'apparition de bataillons catalans dans le haut Aragon.

Des correspondances de Vera annoncent que les carlistes ont occupé *el Perdón*, position qui domine la route de Pampelune à Puente la Reyna. On pense que ce dernier point ne tardera pas à être attaqué.

Le général Garcia, s'il faut en croire quelques rapports, serait entré à Caparoso.

Le brigadier Christiano Flinter, fait prisonnier par Gomez à Almaden, est parvenu à s'échapper du dépôt de Lazcano; on devait l'échanger contre don Valentin Verastegui.

— Un journal du matin publie la lettre suivante, en date de Logrono, le 25 septembre:

« Un officier d'état major du baron Carondelet arrive de Valladolid; il a quitté hier le général après le combat. L'affaire a été très sanglante, les carlistes se défendaient dans les rues. Mais notre infanterie les a culbutés à la bayonnette jonchant les rues de leurs cadavres. Lorsque les carlistes se débandèrent, les quatre escadrons de notre cavalerie ayant tourné la ville, les poursuivirent jusqu'à Aranda de Duero.

mais de peu d'apparence, qu'il appelle son palais, et situé dans la rue Assocé-Aly, rue non moins étroite que les autres de Constantine, et et à laquelle toutes les maisons tournent le dos, car le musulman égoïste et jaloux s'enferme chez lui comme dans une forteresse, qu'il rend le plus possible inaccessible aux regards, à la curiosité et par conséquent à la séduction. Point de fenêtres extérieures, tout au plus quelques trous grillés. Mais au milieu une cour sur laquelle ouvrent toutes les chambres, lesquelles n'ont point de portes, mais un rideau.

Achmet n'est guère logé plus somptueusement, et encore son faste est-il non compris de nous. Sur ces murs blanchis, ce sont des fusils incrustés de nacre et d'or, des pistolets, des cartouchières enrichies, des housses, des selles avec arabesques de clous d'or. Si l'on joint à cela des coussins de soie et une ottomane qui accompagne le pourtour du salon, on aura une idée de l'ameublement. Mais ses deux autres somptuosités sont le harem et les écuries.

Constantine est naturellement fortifiée par sa position, excepté du côté du sud-ouest, comme nous l'avons dit. Il y a à la une porte romaine à colonne d'une pierre très lisse, que l'on prendrait pour du porphyre. Elle donne sur un pont de sept ou huit arcades décorées avec toute l'élégance des beaux jours de l'architecture antique; entre autres reliefs, on y remarque une nymphe montée sur deux éléphants, un pied sur chacun, qui jette sur la ville un regard moqueur; énigme historique dont la solution est perdue. Il ne faut pas oublier un bel arc de triomphe dans le goût de celui d'Orange; les cintres en sont quadrillés de rosaces du goût le plus pur, très bien conservées, à l'abri qu'elles sont de la pluie. Les colonnes et les bas reliefs sont méconnaissables. Les Arabes l'appellent *cassir-goulah*, c'est à dire la porte du géant.

A LOUER UN QUARTIER, tout à fait séparé, ET UN MAGASIN, pouvant servir pour toutes sortes D'ATELIERS. S'adresser n° 63, rue St. Severin. 1775

BELLE VENTE DE BOIS.

JEUDI 5 OCTOBRE 1837, A UNE HEURE DE RELEVÉE, AU RIVAGE DE CHOKIER, Le notaire BIAR, vendra à la recette de l'ancien notaire DELVAUX, UNE GRANDE QUANTITÉ DE BOIS; Savoir : Gros chênes, Hêtres, Vernes, Poutres, Bois de fosses, Gros frênes, Jantes, Rais, Plantes de Hêtre, etc. AU COMPTANT. 1782

BELLE VENTE DE BOIS BLANCS.

MARDI 31 OCTOBRE 1837, A MIDI PRÉCIS, M. GRANDGAGNAGE, propriétaire à Liège, fera VENDRE A BORSET, commune de Vaux et Borset: 1° 50 à 60 MARCHÉS DE BOIS BLANCS dit CANADAS, dont une forte partie de l'ancienne espèce et d'une grosseur et élévation extraordinaire; 2° Et environ 120 pieds de tuyaux de 10 pouces d'épaisseur, de trois de diamètre d'ouverture, divisés par pièces de 8 à 10 pieds de long pouvant s'adapter les uns aux autres de manière à ne faire qu'un seul tuyau. A 11 mois de crédit et à la recette de M^e MARNEFFE, ancien notaire. 7160

RÉPARATIONS

MACONNERIE, ETC., ETC.

LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DES HOSPICES CIVILS DE LIÈGE,

EN ADJUDICATION PUBLIQUE

Au rabais par voie de soumissions, PUIS DE VIVE VOIX ET A L'EXTINCTION DES FEUX, A la Salle de ses Séances, Le MERCREDI 18 OCTOBRE 1837, A 3 HEURES PRÉCISES DE RELEVÉE, LES TRAVAUX, EN MACONNERIE, MENUISERIE, ETC., ETC. A EXÉCUTER

POUR REPARATIONS A L'HOSPICE DE LA MATERNITÉ. Les soumissions devront être remises au plus tard le jour de l'adjudication avant midi au secrétariat de ladite commission, où l'on peut prendre inspection du cahier des charges, tous les jours de 9 à 3 heures. Les seules soumissionnaires seront admis à concourir. NB. On ne commencera les travaux que le 15 mars 1838. 1682

AVIS.

Il sera procédé LE 10 OCTOBRE PROCHAIN, à midi précis, au ministère de la guerre, à Bruxelles, à l'ADJUDICATION de la fourniture des draps, serges et flanelle bleue nécessaire au service de l'armée pendant l'année 1838. Le cahier des charges et conditions auxquelles cette adjudication aura lieu, et des échantillons des étoffes sont déposés au bureau militaire de l'administration provinciale où il pourra être pris inspection. A Liège, le 22 septembre 1837.

A VENDRE, A BON COMPTE.

UNE BELLE COLONNE en pierre de taille, de 8 pieds de hauteur sur 14 pouces de largeur, avec chapiteaux, un cordon avec MOULURES en pierres de taille, de 20 pieds de longueur. Une PORTE EN BARREAU ouvrant en quatre parties. S'adresser au commencement de la chaussée St. Gilles, n. 542.

TIRAGE DE LA VENTE PAR ACTIONS,

Seigneurie de Weinwartshof avec Château, etc., etc.,

AURA LIEU A VIENNE, LE 5 JANVIER 1838 IRRÉVOGABLEMENT. Toute annonce d'une autre date de tirage est faussée. Pour des renseignements ultérieurs, s'adresser à M.

F. E. FULD, BANQUIER ET RECEVEUR GÉNÉRAL A FRANCFORT S^m.

ADJUDICATION DE LA FOURNITURE

VIVRES ET CHAUFFAGE

NÉCESSAIRES A L'HOPITAL MILITAIRE DE LIÈGE POUR L'ANNÉE 1838.

L'intendant militaire de la 3^{me}. direction d'administration procédera à cette adjudication

LE 24 OCTOBRE COURANT, A MIDI

Les SOUMISSIONS, sur timbre et accompagnées de certificats de solvabilité, devront être établies séparément pour la fourniture : 1° Du PAIN BLANC, par kilogramme. 2° De la VIANDE, id. 3° Du RIZ, SEL, SAVON, CHANDELLES, id. HUILE à brûler, VINAIGRE de bière, par litre. 4° POMMES DE TERRE à livrer du 1^{er} novemb. 1837 au 30 juin 1838, par 100 kil. 5° GAROTTES id. du 1^{er} nov. au 15 mai 1838. 6° CHARBON DE TERRE pour l'année par 1000 kilog. Les soumissions seront reçues à l'hôpital jusqu'à l'heure indiquée. Toutes celles qui ne seraient pas dans la forme voulue ou présentées trop tard seront refusées. Liège, le 2 octobre 1837. 1800

PROVINCE DE LIÈGE.

ADJUDICATION

TRAVAUX DE RÉPARATION D'ENTRETIEN

AUX Bâtimens occupés par des Casernes de la Gendarmerie.

AVIS. Le 20 OCTOBRE 1837, à dix heures du matin, à l'hôtel du gouvernement à Liège, il sera PROCÉDÉ par devant M. le gouverneur de cette province ou son délégué, en présence de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, sous l'approbation de la députation permanente du conseil provincial, à l'ADJUDICATION à l'extinction des feux, des Travaux de Réparations d'entretien aux casernes de la gendarmerie de Liège, Louvigné, Oreye et Waremme. On peut prendre connaissance du cahier des charges et des états indicatifs des ouvrages à exécuter auxdites casernes, à l'hôtel du gouvernement, à Liège, et chez M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées. Liège, le 3 octobre 1837.

Pour le gouverneur : Le membre de la députation délégué, H. SCRONX.

PROVINCE DE LIÈGE.

ADJUDICATION

FOURNITURE ET DE L'ENTRETIEN DU MOBILIER

Casernes de la Gendarmerie de la province de Liège.

AVIS. Le 27 OCTOBRE 1837, à dix heures du matin, à l'hôtel du gouvernement à Liège, il sera PROCÉDÉ par devant M. le gouverneur de cette province ou son délégué, sous l'approbation de la députation permanente du conseil provincial, à l'ADJUDICATION à l'extinction des feux, de la Fourniture et de l'entretien du Mobilier nécessaire au casernement de la gendarmerie dans chacune des brigades pendant le terme de neuf années consécutives, à partir du 1^{er} janvier 1838. On peut prendre connaissance du cahier des charges et des états indicatifs dudit mobilier et de son entretien, à l'hôtel du gouvernement à Liège, et chez MM. les commissaires d'arrondissement. Liège, le 30 septembre 1837.

Pour le gouverneur : Le membre de la députation délégué, H. SCRONX.

AVIS.

L'ADJUDICATION de la fourniture des FOURRAGES nécessaires aux chevaux de l'armée, dans les provinces du Brabant, Flandre Orientale, Flandre Occidentale, Hainaut, Liège, Namur et Luxembourg, pendant l'année 1838 n'ayant pas été confirmée, il y sera procédé le 11 octobre prochain, au Ministère de la guerre à Bruxelles.

Le cahier des charges et conditions auxquelles cette adjudication aura lieu est déposé au bureau militaire de l'administration provinciale où il pourra être pris connaissance. Liège, le 21 septembre 1837.

BOURSES.

Table of stock market data for Paris (2 Oct), London (30 Sept), and Amsterdam (2 Oct), listing various bonds and currencies with prices.

Table for Anvers (3 Oct) listing stock prices and exchange rates (CHANGES) for various locations like Amsterdam and London.

Table for Brussels (3 Oct) listing prices for various industries and commodities, categorized under FOND BELGES ET ÉTRANGERS and SUITE DES ACTIONS.

Table for Vienna (25 Sept) listing prices for metals and bank actions (Métalliques, Actions de la Banque, 1384 1/4).

PORT D'ANVERS. - ARRIVAGES DES 2 ET 3 OCTOBRE. Le koff hanovrien Concordia, ven. de Bergen, ch. de stockfish. Harmony. La galéasse mecklemb. Jonge Carolina, v. de Riga, ch. de bois. Le trois-mâts suédois Calcutta, v. de Virginie, ch. de tabac. Le koff oldembourgeois Mary Ann, v. de Rusterziel, ch. d'avoirs.

PLACE D'ANVERS, LE 3 OCTOBRE. Café. - Les ventes citées aujourd'hui se bornent à 100 balles Bataria à 26 1/4 et 150 dito Brésil de 23 3/4 à 25 c. Cuir. - Environ 180 cuirs Buenos-Ayres et Cordova, de poids divers, ont été traités à prix inconnu. Sucre brut. - On a fait 600 sacs Siam blanc à prix inconnu. Rien de marquant n'a été cité dans les autres articles. Imprimerie de J.-Bte. NOÛTE, rue du Pot-d'Or, n° 622, à Liège.